

HERBERT SMITH FREEHILLS CONSEILLE AIR LIQUIDE SUR LA CONCLUSION D'UN AVENANT À SA LIGNE DE CRÉDIT SYNDIQUÉE DE 2 MILLIARDS D'EUROS

15 January 2020 | Paris
Deals and cases

Herbert Smith Freehills a conseillé Air Liquide, un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, dans le cadre de la conclusion d'un avenant à sa ligne de crédit syndiquée de 2 milliards d'euros prévoyant désormais un mécanisme de corrélation entre ses coûts financiers et trois de ses objectifs RSE dans le domaine de l'intensité carbone, de la diversité homme-femme, et de la sécurité.

Cette ligne de crédit, syndiquée auprès des principales banques du Groupe, avait été négociée en décembre 2018 pour une période allant de 2018 à 2023 avec deux options d'extension d'un an chacune. De manière classique, son coût était lié d'une part au taux d'intérêt de marché et d'autre part à la qualité de crédit de l'emprunteur.

La mise en place de ce mécanisme financier qui lie coûts financiers et performance extra-financière est une prolongation de l'engagement d'Air Liquide en matière de RSE.

L'équipe d'Herbert Smith Freehills était composée de Louis de Longeaux, associé et Lou Bernard, collaboratrice.